

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 20 décembre 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 13/12/2017
Présents : 18	<i>L'an deux mille dix-sept et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	Présents : Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Guillaume DALERY, Francis BOUTES, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Marlène FAIVRE, Bernard ROUANET, Michel SALLES
Votants: 19	
Pour: 19	
Contre: 0	Représentés: Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 1er décembre 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le 1^{er} décembre à dix-sept heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle des mariages de Mairie de Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **JP.BERRAUD** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **B.BOSC** (CdC Sud Hérault), **G.DALERY** (CdC Grand Orb), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **J.CABROL** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **MA.EDO** (CdC Grand Orb), **N.ETIENNE** (CdC Les Avant-Monts), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **M.OLMOS** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **S.QUEROL** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **L.SALLES** (CdC Grand Orb), **M.FAIVRE** (CdC Sud Hérault).

Représentés :

JL.FALIP (Conseil Départemental) par **MP. PONS**, **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental) par **C.REBOUL**.

Excusés :

JN.BADENAS (CdC Sud Hérault), **G.BARO** (CdC Les Avant-Monts), **Y.CASSILI** (CdC Grand Orb), **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **C.MORGO** (Conseil Départemental), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

A.GALIBERT (Pays HLV), **S.HERPSON** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV), **JP. MATEO** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 17 h, le quorum étant atteint.

Après l'ouverture de séance, le Président rend hommage à Mme Marie-Christine Bousquet, Vice-présidente du Département et M. Gilbert Lepetitcorps, anciennement membre du Comité syndical, tous deux décédés récemment.

Il revient ensuite sur les éléments marquants depuis le dernier comité syndical du 5 octobre.

Sur le Pays d'Art et d'Histoire, les rendez-vous culturels prennent fin avec la dernière séance ce samedi à Laurens sur l'activité industrielle.

Sur l'oénotourisme, la demande de renouvellement du label Vignobles et Découvertes a fait l'objet d'une audition devant le jury d'Atout France à Paris à laquelle participait Daniel Galtier, Aurélie Appert, Sylvie Herpson du Pays et Muriel Pagano de l'ADT ce 29 novembre.

Pour Daniel Galtier qui porte témoignage « il ne fait aucun doute que le jury a été séduit par notre candidature, mais le jury se réunit le 19 décembre pour statuer et il faut respecter ce calendrier avant de s'enthousiasmer... Il a précisé que cet accueil était encourageant et confortait notre engagement dans l'oénotourisme ».

Sur l'appel à projets "Grands sites Occitanie" « après avoir pris l'attache de la région et pu rencontrer Jean-Louis Guilhaumon, Vice-président à la région en charge du tourisme, il s'avère que plusieurs points ne satisfont pas aux nombreux critères de sélection.

L'office de tourisme d'intérêt régional en est un. En effet, aucun office de tourisme du Pays ne peut se prévaloir de ce niveau de classement (de type 1). De nouveaux dispositifs sont à venir, nous essaierons d'y répondre ».

Sur l'habitat, le nouveau Programme d'intérêt général est lancé depuis le 27 octobre.

Dans le cadre du TEPCV, trois véhicules électriques ont pu être achetés ; un est sur l'antenne de Saint-Pons, les deux autres sont sur Saint-Chinian.

Sur l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian », les rencontres annuelles « Grands sites de France » se sont tenues dans le Pas de Calais le 12 et 13 octobre dernier : Martine Olmos représentait le territoire avec Sylvain Brisa. Le document cadre version 1 qui portera le projet du Grand Site pour les cinq prochaines années a été présenté en comité technique le 14 novembre dernier ; il va faire l'objet d'ajustement et sera, à nouveau présenté en Comité technique avant d'être présenté au Comité syndical et en Comité de pilotage.

Sur les fonds européens (Leader et ATI), le comité technique Leader s'est tenu hier en présence des directeurs des communautés de communes et du DGA du Parc. Il a permis d'apporter une première notation qui servira de base à la validation des projets du 14 décembre prochain en comité de programmation.

Sur les fonds FEDER, une consultation écrite sur l'ATI a été lancée sur le dossier de Puisserguier ceci afin de respecter les délais du cadre réglementaire.

Sur le Contrat Local de Santé, trois temps forts se sont déroulés depuis le dernier comité :

- l'inauguration de la Maison des Adolescents à Béziers
- la participation à la signature officielle des conventions dans le cadre du Pacte territorial sur l'Insertion à l'initiative du département
- le bilan du 3MHC à Saint-Pons de Thomières en présence de l'ARS, SDIS, Médecins, Communauté de communes, Hôpital de Saint-Pons, Pays... Ce dispositif expérimental sera reconduit en 2018. Il permet notamment d'offrir une offre médicale sur le Web.

Sur le Pôle nature et Itinérance, l'appel d'offres pour « les parcours permanents de trail » a été lancé et après ouverture, une audition des cabinets est prévue mi-décembre. Pour une bonne gestion des sentiers de randonnées par les communautés de communes, une randonnée pédagogique, technique et conviviale à l'attention des techniciens des communautés de communes en présence d'Hérault Sport s'est tenue le 23 novembre à Faugères.

Sur l'Assemblée des territoires, Martine Olmos a représenté le Pays à Villefranche de Lauragais sur la thématique notamment des bourgs-centres le 16 novembre dernier.

L'ordre du jour est abordé par la présentation et l'examen des rapports.

2017-01-10-01 Procès verbal du 5 octobre 2017, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 5 octobre 2017 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2017-01-10-02 Débat d'Orientation Budgétaire, rapport présenté par Jean Arcas : le débat d'orientation budgétaire 2018 donne les orientations sur la politique de développement territorial envisagée autour de deux axes : la cohésion sociale et le développement économique.

La présentation proposée porte sur deux entrées :

- l'ingénierie thématique
- l'ingénierie transversale.

Sur l'ingénierie thématique, les orientations portent sur les volets de développement menés ou engagés et sur lesquels le travail du Syndicat mixte doit être accentué, il s'agit de

- Habitat, logement, cadre de vie
- Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et CEE et ATI

- Services à la population autour de la santé
 - Culture avec l'Orchestre de Pays
 - Toute l'approche économique en direction de l'entreprise et de l'agriculture
 - La politique des labels (Vignobles et découvertes, Pays d'art et d'histoire, Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian », Pôle nature..)
 - Tout le volet promotionnel, de communication et de mise en marché touristique.
- Sur l'ingénierie transversale, les orientations portent sur
- La conduite des opérations d'ingénierie auprès des collectivités et des privés
 - La mise en œuvre des projets européens (Leader, ATI)
- La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques pour accompagner les projets de territoire :
 - o Appel à projets FISAC par l'Etat
 - o Appel à projet régional bourg-centre.
 - L'élaboration de tous les contrats (Contrat de ruralité, contrat département/pays, contrat région/pays)

En termes d'orientations budgétaires, les crédits de fonctionnement s'élèveraient à 2 138 127 € et les crédits d'investissements à 980 149 €, ce qui porterait le budget à 3 118 276 €.

C'est la première année depuis la création du syndicat mixte que la part d'investissement est aussi élevée : il s'agit principalement pour 795 000 € des crédits d'économie d'énergie pour lesquels le Syndicat mixte va recevoir l'argent et le reverser aux collectivités.

Pour les recettes, le département maintiendrait sa participation à 422 480 € et la base des 4 €/an en fonctionnement + 1 €/an sur l'habitat serait également proposé.

Après débat, l'assemblée prend acte du débat d'orientation budgétaire.

2017-01-10-03 Indemnité de conseil, rapport présenté par Jean Arcas : le rapport porte sur l'attribution de l'indemnité de conseil allouée à la trésorière. L'assemblée vote à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100 % / an selon les bases définies à l'arrêté ministériel et soit attribuée au receveur municipal.

2017-01-10-04 Reconduction d'une ligne de trésorerie, rapport présenté par Jean Arcas : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est confronté à des besoins de trésorerie, dans l'attente de la perception des demandes de subvention concernant les actions terminées ou en cours de réalisation.

Pour pallier ces besoins, une ligne de trésorerie a été reconduite en janvier 2017, et doit être renouvelée en 2018.

L'assemblée valide à l'unanimité cette nouvelle convention d'ouverture de ligne de trésorerie avec le Crédit agricole.

2017-01-10-05 Mise en concurrence par le CDG 34 sur santé et prévoyance, rapport présenté par Yves Fraïsse : le comité syndical valide à l'unanimité la proposition du Centre de Gestion relative au lancement d'une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention liée au risque santé.

2017-01-10-06 Convention tripartite relative à la mise en œuvre du prélèvement pour le paiement des dépenses du secteur public local, rapport présenté par Yves Fraïsse : le comité syndical valide à l'unanimité la convention tripartite entre société, trésorerie et Pays qui permettra de posséder des badges Révéo afin de recharger les trois véhicules électriques.

2017-01-10-07 Convention de mise à disposition d'Eric Germès à la Communauté de communes Les Avant-Monts, rapport présenté par Yves Fraïsse : l'assemblée valide à l'unanimité le rapport avec un amendement de Francis Boutes (« pour la première fois » est supprimé) portant sur une convention de mise à disposition de la communauté de communes « Les Avant-monts » d'un agent du Pays pour une mission évaluée à 60 heures ce qui représente la somme de 2134,80 €, s'ajouteront les frais de déplacements éventuels calculés depuis son antenne administrative.

2017-01-10-08 Economie agricole : programme d'animation foncière en appui au développement de la filière Parfum Aromatique et Médicinales et conventionnement avec la SCIC Bio Orb Plantes à Parfum Aromatique et Médicinales, rapport présenté par Jean-Pierre Berraud : le rapport concerne l'économie agricole par le développement de la filière Plantes à Parfums aromatiques et médicinales en réalisant un programme d'animation foncière sur le territoire du Pays et un conventionnement avec la SCIC Bio Orb PPAM.

Le projet à fort potentiel souhaite s'appuyer sur une mission spécifique portée par le Pays permettant un maillage territorial. Pour ce faire, une animation foncière avec lien commercial et démarche qualité est proposée. Le plan de financement pour 3

ans est de 172 111,27 euros dont les co-financements du département pour 27 537,80 et 110 151,21 pour Leader sont sollicités. L'assemblée valide à l'unanimité le projet, le plan de financement et la convention de partenariat.

2017-01-10-09 Patrimoine : animation « Pays d'Art et d'Histoire », rapport présenté par Jean Arcas : l'obtention du label permet au Pays Haut Languedoc et Vignobles de rejoindre un réseau de 187 territoires labellisés au niveau national et de bénéficier de l'Etat d'une aide au fonctionnement relative au poste d'Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine à hauteur de 100 000 € répartie sur 5 ans. Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 44 704 € TTC pour lequel le cofinancement suivant pourrait être sollicité auprès de l'Etat pour 30 000 € ; le solde étant apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de 14 704 €. Le comité syndical valide à l'unanimité le rapport.

2017-01-10-10 Demande de subvention sur l'Ingénierie territoriale auprès de la Région Occitanie, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : dans le cadre de sa politique sur l'aménagement du territoire, la Région Occitanie souhaite contractualiser avec les Territoires de Projets. La Région attend du syndicat mixte une intervention ciblée en direction des deux instances créées que sont le Parlement de la Montagne et l'Assemblée des territoires ainsi qu'un appui sur l'ingénierie territoriale. La Région souhaite contractualiser avec les territoires de projets (Pays ou PETR) à la fois par un apport financier sur l'ingénierie territoriale croisant les problématiques territoriale et régionale mais également en contractualisant sur un programme d'actions.

Pour l'année 2017, le coût de fonctionnement a été évalué à 42 072,78 €, comprenant les frais salariaux bruts chargés avec un fléchage particulier sur l'accompagnement des contrats, la politique des bourgs-centres et les deux instances : Parlement de la Montagne et Assemblée des territoires. Le budget est donc de 42 072,78 € pour lequel le financement de 30 000 € pourrait être sollicité du Conseil régional Occitanie, le solde de 12 072,78 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'assemblée valide à l'unanimité la demande de subvention auprès de la Région.

2017-01-10-11 Avenant 2018 au Contrat Local de Santé, rapport présenté par Luc Salles : le contrat Local de santé arrive à échéance au 31 décembre 2017, l'Agence régionale de la santé reconnaît que le CLS du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pris une véritable place dans la dynamique de lutte contre les inégalités sociales de santé sur le territoire, et qu'il est identifié comme tel par nos partenaires. L'ARS propose de proroger l'actuel CLS jusqu'au 30 juin 2018, à travers la signature d'un avenant. Cela permettra de réaliser le bilan de la démarche depuis 2013 et d'inscrire dans le nouveau contrat les orientations de la future stratégie nationale de santé et du prochain projet régional de santé 2018-2022. L'assemblée valide ce rapport à l'unanimité.

Pour Josian Cabrol, cette thématique santé développée à l'échelle du Pays est un marqueur fort et donne des résultats probants : le dispositif 3MHC est une des actions les plus significatives pouvant être transférée sur l'aspect méthodologique. Il demande au maire de Lamalou-les-Bains les suites de la motion prise par le comité syndical en juillet dernier pour maintenir l'activité de la clinique et l'activité économique du territoire. Guillaume Daléry précise que les négociations sont âpres ; le point le plus saillant est l'éloignement du centre par rapport à la métropole et de ce fait, nécessité de prouver la viabilité de l'équipement avec son rayonnement et son potentiel de développement.

2017-01-10-12 Pacte Territorial pour l'Insertion, rapport présenté par Luc Salles : en 2017, le Pays a été convié à participer aux travaux menés par le Conseil Départemental pour élaborer le Pacte Territorial d'Insertion (PTI). Ce rapport porte sur la signature du PTI, et ainsi de l'engagement du Pays dans cette démarche qui permettra de participer aux instances de concertation et de travail qui seront mises en place, aussi bien au sein du comité d'engagement du Piémont Biterrois, que dans les groupes de travail. L'assemblée valide ce rapport à l'unanimité.

2017-01-10-13 Culture : Orchestre du Pays, rapport présenté par Norbert Etienne : depuis 2007, environ tous les deux ans, le Pays Haut Languedoc et Vignobles commande une création à des auteurs interprétée par l'Orchestre de Pays.

A ce jour, le comité de pilotage de l'Orchestre de Pays envisage de nouvelles perspectives proposées au comité syndical :

- Sur la partie artistique : deux spectacles seraient travaillés en parallèle (La chanson du canal créée en 2011 et Un Pays pour Laura) avec un nouvel encadrement professionnel et des répétitions adossées aux représentations.
- Sur la partie pédagogique : une action de médiation pourrait se construire dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire en direction des collégiens : projet de livret pédagogique.
- Sur la partie sociale : un accompagnement bienveillant pourrait s'engager auprès de publics éloignés de la culture appelé « chœur solidaire ». Cet accompagnement permettrait à une personne éloignée de la culture d'avoir un accompagnement personnalisé par un membre de l'Orchestre pour intégrer l'aventure.
- Sur la partie organisationnelle :
 - o S'insérer dans les programmations culturelles communautaires avec billetterie communautaire ; la convention de partenariat serait avec les communautés de communes du territoire accueillant le spectacle. Compte tenu de la conservation de la billetterie par la communauté, le coût du spectacle serait à hauteur de 1 500 € pour une soirée et 2 000 € pour deux soirées consécutives. sachant que le coût d'une représentation est estimé approximativement à 6 625 €.

- o Dans le cas où la collectivité accueillante serait une commune, le conventionnement serait possible. La commune devrait avoir une salle adaptée pour l'accueil du spectacle.
- o Pour les représentations de l'Orchestre du Pays hors territoire, le coût s'élèverait de 6 000 €.

L'assemblée valide à l'unanimité ce rapport. Pierre Polard et Josian Cabrol précisent qu'une bonne coordination avec les communautés ainsi qu'un courrier reconfirmant les nouvelles modalités s'avèrent nécessaires en direction des communautés de communes. Le président du département, Kléber Mesquida précise qu'il serait judicieux de pouvoir insérer la programmation de l'Orchestre dans l'agenda départemental ainsi que de prévoir une représentation sur Sortie Ouest, au domaine de Bayssan.

2017-01-10-14 Informations sur les programmes FEDER A.T.I. (Approches Territoriales Intégrées) et LEADER, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est Chef de File du programme FEDER A.T.I ainsi que la structure porteuse du Groupe d'Action Locale LEADER. Les membres composant le Comité de Pilotage A.T.I ainsi que ceux composant le Comité de Programmation LEADER sont les mêmes. Suite à la fusion de Communautés de Communes, à la démission de quelques membres, et au changement de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, il était nécessaire de procéder à la modification des membres composant ces instances.

L'assemblée prend acte des nouveaux membres du comité de programmation ainsi que de la liste des projets présentés en comité de programmation du 14 décembre prochain.

2017-01-10-15 Contrat de Pays 2017 : Département de l'Hérault / Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : dans le cadre de la mise en œuvre de la politique territoriale du Département de l'Hérault, celui-ci est partenaire des contrats de Pays.

La programmation annuelle 2017 est constituée d'un volet fonctionnement et investissement qui s'élève à un coût total d'opérations de 1 510 742 €.

Sur les actions de fonctionnement, le coût total d'opérations est de 651 954 € TTC dont 157 224 € sont apportés par le Département.

Sur les actions d'investissement, le coût total d'opérations est de 858 788 € HT

- par l'Etat, à hauteur de 13 500 €, du montant total du Contrat 2017,
- par l'Union européenne, à hauteur de 36 173 €, du montant total du Contrat 2017,
- par le Département de l'Hérault, à hauteur de 188 068 €, du montant total du Contrat 2017,

le solde représente l'autofinancement des partenaires territoriaux (investissement et fonctionnement).

L'assemblée prend acte de cette répartition et autorise le président à signer la convention avec le président du département.

2017-01-10-16 TEPCV / CEE, rapport présenté par Marie-Aline Edo : le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte en 2015. Grâce à cette reconnaissance, un dispositif spécial de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) est entré en vigueur depuis le 27 février 2017. Le comité valide à l'unanimité le plan d'actions ainsi que toutes les conventions relatives à la bonne mise œuvre du dispositif. Tous les dossiers transmis au Pays ont pu être inscrits dans le tableau, exception faite des demandes sans dossier, faites hors délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures suivie de la signature officielle entre Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental et Jean Arcas, Président du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles du Pacte territorial pour l'insertion et du contrat de Pays.